

Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## Actualité | Martin Dufresne quitte la présidence des ÉVQ mais demeure actif au niveau national



Lors de l'assemblée annuelle du Syndicat des éleveurs de volailles de Lanaudière qui a eu lieu le 16 mars dernier à Saint-Liguori, M. Martin Dufresne, qui occupait les postes de président du syndicat régional et président des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ), n'a pas renouvelé son mandat à la présidence du syndicat.

Né à Saint-Félix-de-Valois dans la région de Lanaudière, Martin Dufresne est engagé dans le syndicalisme agricole depuis 18 ans. M. Dufresne est administrateur aux ÉVQ depuis 2000. Dès 2001, il siégeait au comité exécutif. En 2003, il devenait le 1<sup>er</sup> vice-président et était élu pour

la première fois président en février 2007. Il a ensuite été reconduit à la présidence pendant trois années consécutives.

Parmi les nombreuses responsabilités qu'assumait M. Dufresne, notons sa participation aux principaux comités des ÉVQ: approvisionnements exceptionnels, approvisionnements et négociation des prix du poulet, chaire avicole, environnement, comité avisé (CRAAQ), réglementation poulet, relève, comité technique sur la régie d'élevage de la volaille et commerce international.

Durant son mandat, M. Dufresne a fait avancer bon nombre de dossiers tels que la mise en œuvre des plans stratégiques du poulet et du dindon, les signatures de la *Convention de mise en marché* avec l'AAAQ et de l'entente Québec-Ontario, l'accès au quota, le nouveau programme de la relève, les négociations à l'OMC, la biosécurité, la gestion des amas au champ ainsi que les renouvellements du *Plan de commercialisation du dindon* et de l'entente de l'Est.

Malgré son retrait de la présidence des ÉVQ, M. Dufresne continue cependant de représenter les éleveurs au niveau national. Pour l'année en cours, il a été nommé 2<sup>e</sup> vice-président au sein des Producteurs de poulet du Canada, poste qu'il a déjà occupé en 2003. Il a été 1<sup>er</sup> vice-président des PPC de 2004 à 2010.

M. Jean-Paul Bouchard assume l'intérim à la présidence des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ). Le nouveau président des ÉVQ sera élu lors de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec qui se tiendra à Trois-Rivières le 20 avril prochain. 🐦

## Assemblée annuelle dindon 2011 | Faits saillants

L'assemblée annuelle des éleveurs de dindon s'est tenue le 30 mars dernier à Drummondville. Près de 130 participants étaient présents pour entendre parler des principaux dossiers de la production de dindon. Nous repreneons pour vous l'essentiel des sujets discutés.

Pour M. Jean-Paul Bouchard, président par intérim aux ÉVQ, l'année 2010 a été riche d'activités et de grandes avancées. Un des points forts a été la finalisation du plan stratégique des éleveurs de dindon du Québec. L'accès au quota constitue un aspect essentiel de la production de dindon. Beaucoup de travail a été fait depuis la rencontre de consultation d'octobre dernier et, selon les orientations prises lors de l'assemblée spéciale dans le dindon, une première vente pourrait se faire cet automne.

En 2010, la production québécoise de dindon a chuté pour la première fois en sept ans. Toutefois, le marché du Québec s'est maintenu. Selon le président par intérim, la conjoncture à long terme apparaît favorable. Il y a lieu de demeurer optimiste.

Une belle réussite cette année a été le renforcement de la filière avicole dans le domaine de la biosécurité. L'ÉQCMA est devenue un instrument incontournable pour la biosécurité de nos fermes. En août 2010, son mandat a été élargi pour une intervention dans les cas déclarés de laryngotrachéite infectieuse et de mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum*. L'ÉQCMA, en collaboration avec tous les partenaires du secteur avicole québécois, a développé un protocole d'intervention détaillé visant à coordonner les actions nécessaires de la part des éleveurs et de tous les intervenants concernés par ces maladies.

*suite à la page 9*

« Mon profond engagement pour le syndicalisme agricole m'amène à poursuivre mes fonctions au sein des Producteurs de poulet du Canada où je continuerai de vous représenter et de défendre nos dossiers avec le même enthousiasme et la même détermination. »

## Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**  
555, boul. Roland-Thérien, bureau 250  
Longueuil, Québec J4H 4G1  
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375  
**Courrier électronique** evq@upa.qc.ca  
**Site internet** www.volaillesduquebec.qc.ca  
**Responsables** Christian Dauth, Marylène Jutras  
**Design graphique** McKay+Couture  
**Impression** Imprimerie Sisca International inc.  
**Dépôt Légal** Bibliothèque nationale du Québec, 1991  
ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



## Mot du président | Martin Dufresne

### Merci!

Le 16 mars dernier, j'ai annoncé que je quittais la présidence de mon syndicat régional de même que celle des Éleveurs de volailles du Québec afin de relever d'autres défis.

Je profite de cette dernière occasion qui m'est donnée dans cette chronique pour exprimer ma reconnaissance auprès de vous, éleveurs de poulet et de dindon du Québec, qui au cours des quatre dernières années, m'avez accordé votre confiance. Ce fut pour moi un honneur et une fierté de vous représenter et de participer activement au développement de nos filières.

Mon expérience à la tête des ÉVQ a été des plus enrichissantes. Durant mon mandat, j'ai eu le privilège de participer à la croissance de nos productions de poulet et de dindon et de l'industrie de la volaille. J'ai aussi constaté que c'est par l'action collective que des réalisations extraordinaires peuvent s'accomplir. Je pense, entre autres, à l'entente historique entre le Québec et l'Ontario, à la signature de la *Convention de mise en marché* avec l'AAQ et à l'établissement des plans stratégiques dans le poulet et le dindon. Nous amorçons une nouvelle décennie qui apportera son lot de défis à relever, de dossiers de plus en plus complexes à traiter. Je suis confiant que les intérêts des éleveurs de volailles seront toujours bien représentés par le conseil d'administration des ÉVQ et les syndicats régionaux de la volaille, car ils ont toujours placé en priorité la défense des intérêts des éleveurs.

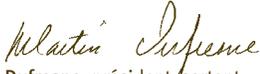
Je tiens à témoigner ma gratitude envers mes collègues éleveurs du syndicat de Lanaudière, les membres du conseil d'administration, les membres du comité des éleveurs de dindon, le directeur général ainsi que le personnel des ÉVQ pour leur soutien, leur disponibilité et leur engagement. Je remercie également la multitude d'intervenants des filières avicoles québécoise et canadienne avec qui j'ai eu le bonheur de collaborer.

Je quitte la présidence des ÉVQ, mais mon profond engagement pour le syndicalisme agricole m'amène à poursuivre mes fonctions au sein des Producteurs de poulet du Canada où je continuerai de vous représenter et de défendre nos dossiers avec le même enthousiasme et la même détermination.

### Départ de Cameron Lavallée

Je ne peux conclure ce dernier mot sans souligner le départ de M. Cameron Lavallée, qui a fait partie du comité des éleveurs de dindon depuis les huit dernières années. Son apport à l'avancement de la production de dindon au Québec est indéniable. M. Lavallée a également dignement représenté les éleveurs aux Éleveurs de dindon du Canada et a contribué au développement de la filière à l'échelle canadienne. Je le remercie pour son travail acharné, son dévouement et sa généreuse disponibilité.

Merci encore une fois et au plaisir de vous revoir! 

  
Martin Dufresne, président sortant

## Sommaire | avril 2011

| Actualité.01 Départ de M. Dufresne | Mot du président.02 Merci! | Contingentement.03 Production sans quota | PSA Poulet.04 Audits | Provoqué économique.05 à .08 | AGA.09 Dindon | Poulet.10 Audits énergétiques | Marketing.11 Protéger la réputation | Babillard.12



Calvin McBain, Léon Gagnon, Laurent Mercier Jr, Michaël Boulay, Guy Jutras, Pierre-Luc Leblanc et Jean-Paul Bouchard.

## Dindon | Membres du comité des éleveurs 2011

Lors de l'assemblée annuelle des éleveurs de dindon tenue le 30 mars dernier à Drummondville, des élections ont eu lieu pour combler les postes suivants :

- représentants et substituts pour les secteurs B et D;
- représentant pour le secteur C;
- représentant et substitut pour les éleveurs de dindon de reproduction.

### Composition du comité des éleveurs de dindon 2011

Président par intérim : Jean-Paul Bouchard

Secteur A : Laurent Mercier Jr / Substitut : Lise Saint-Georges

Secteur B : Guy Jutras (réélu) / Substitut : René Gélinas (réélu)

Secteur C : Calvin McBain (élu) / Substitut : Thomas Lavallée

Secteur D : Pierre-Luc Leblanc / Substitut : Joël Leblanc

Secteur D : Michaël Boulay (réélu) / Substitut : Guillaume Côté (réélu)

Dindon de reproduction : Léon Gagnon (réélu) /

Substitut : Gérard Plamondon (réélu)

Félicitations à tous! 

## Contingentement | Production sans quota

Chaque année, à l'arrivée du beau temps, des journées « vente de poussins » ont lieu dans plusieurs villages du Québec. Ces journées sont généralement annoncées dans les journaux locaux. Si vous apercevez une de ces annonces, vous pouvez en conclure qu'il y a de la production sans quota dans votre village. Toutefois, une production sans quota ne signifie pas nécessairement qu'elle est illégale. Un éleveur sans quota peut respecter la quantité permise de production, soit moins de 100 poulets et/ou moins de 25 dindons par année, pour des fins de consommation personnelle ou celle de sa famille immédiate ou pour les vendre directement à un consommateur.

### Aidez-nous à vous aider

Faites parvenir par courrier ou par télécopieur une copie des annonces qui paraîtront dans vos journaux locaux à l'attention de M<sup>me</sup> Odile Putod :

Les Éleveurs de volailles du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bur. 250, Longueuil (Québec) J4H 4G1

Télécopieur : 450 679-5375

Communiquez à M<sup>me</sup> Putod les adresses susceptibles à la production de volailles.

Soyez assurés que chaque information sera traitée de façon confidentielle. 

## Poulet | Demande de transferts de quota

Ces dates limites ne touchent que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate**.

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

Date limite pour la signature des formulaires (art. 26)

Période A-106 - 6 mai 2011

Période A-107 - 1<sup>er</sup> juillet 2011



## Dindon | Vérification du bilan de production

L'année de production 2010-2011 se terminera le 30 avril 2011. Dans les semaines suivantes, vous recevrez un bilan initial de production pour le dindon léger et/ou un bilan initial de production pour le dindon lourd.

Comme chaque année, vous disposerez d'un délai de trente (30) jours pour informer les Éleveurs de volailles si une ou des livraisons n'apparaissent pas sur le bilan concerné.

**À défaut d'avoir informé les ÉVQ, vous devrez payer une pénalité supplémentaire de 1 \$ par kilogramme de dindon en poids vif mis en marché sur la partie des livraisons qui n'apparaissait pas au bilan et qui est en sus du contingent individuel ajusté.** 

Réf. : Articles 83 et 85 du Règlement sur la production et la mise en marché du dindon.

# Laryngotrachéite | Maintien des mesures de biosécurité accrues

Aucun autre cas de laryngotrachéite n'a été confirmé dans des troupeaux de poulets de chair depuis le 4 février dernier. Rappelons que deux cas de cette maladie dans le poulet de chair avaient été confirmés par le laboratoire du MAPAQ dans une zone à faible densité de production avicole dans le sud de la région de Lanaudière. Afin de limiter la propagation de la maladie, les fermes infectées ont été vaccinées. Les oiseaux vaccinés sur les lieux l'ont été avec un vaccin vivant atténué alors que tous les lots de poussins l'ont été avec un nouveau vaccin introduit dans l'œuf et représentant un moindre risque de propagation de la maladie.

**L'ÉQCMA a levé le 10 avril les mesures de biosécurité accrues mais seulement pour les fournisseurs de produits et services qui n'entrent pas dans les poulaillers.** À titre de précaution, elle demande à ces intervenants d'être rigoureux dans l'application des mesures de biosécurité courantes et, jusqu'à la fin du mois d'avril, d'effectuer leurs livraisons sur ces deux fermes la dernière de leur journée de livraison. Les intervenants des deux fermes concernées ont été contactés directement relativement à ces mesures.

Puisqu'elle ne peut être sûre de l'éradication complète du virus jusqu'à la fin du 2<sup>e</sup> cycle de vaccination en cours et du lavage et désinfection subséquents des bâtiments, **l'ÉQCMA demande aux fournisseurs qui entrent dans les poulaillers (ex. équipes d'attrapeurs, etc.) de maintenir les mesures de biosécurité accrues jusqu'à ce que le dernier lot vacciné des deux fermes soit abattu, soit le 20 mai 2011.** Pour le 2<sup>e</sup> cycle de vaccination, tous les lots d'oiseaux ont été vaccinés dans l'œuf.

## Soyons vigilants

Si vous observez un ou plusieurs des signes cliniques de la laryngotrachéite, avisez immédiatement votre médecin vétérinaire pour un diagnostic. Nous vous incitons fortement à déclarer tout cas positif à l'ÉQCMA au **1 88-VOLAILE** (1 888 652-4553). Celle-ci pourra alors coordonner une équipe conseil qui vous accompagnera dans la mise en œuvre des mesures adéquates de contrôle de la maladie, et ainsi en limiter les impacts sur votre entreprise et l'industrie avicole québécoise. 

# Certification des «poulaillers B» | Date limite : 20 juin 2011

Nous rappelons aux titulaires de quotas d'informer les propriétaires de poulaillers où ils élèvent leurs poulets (location court terme) qu'ils doivent prendre rapidement rendez-vous pour leur préaudit PASAF à la ferme.

En effet, les propriétaires de poulailler(s) doivent implanter le programme PASAF le plus tôt possible, car la **date limite de certification des propriétaires de poulailler(s) est le 20 juin 2011.** Le préaudit doit donc se faire aussi rapidement que possible, car il faut implanter le programme pendant trois élevages consécutifs avant d'être audité à la ferme.

Pour prendre rendez-vous dès maintenant pour le préaudit à la ferme, contactez M<sup>me</sup> **Nathalie Robin**, agr., agente de formation PASAF et PSA des ÉVQ, au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca). 

## PSA poulet | Préparation et début des audits dès le 20 juin

Les audits du *Programme de soins aux animaux* (PSA) débiteront dès le 20 juin 2011 et ils seront faits à la date prévue pour votre audit annuel du PASAF. Assurez-vous d'implanter le PSA pendant au moins un élevage avant votre audit.

### Préparation avant l'audit PSA

Assurez-vous d'implanter le PSA pendant au moins un élevage avant l'audit, et ce, dans tous vos poulaillers. Voici les trois étapes à suivre pour faciliter l'implantation :

**Étape 1.** Avoir assisté à la formation PSA de décembre dernier OU Lire la présentation PSA que vous avez en main (reçue à la formation ou par la poste).

**Étape 2.** Lire l'exemple des deux formulaires PSA complétés.

**Étape 3.** Remplir les deux formulaires PSA suivants au moins un élevage avant l'audit :

- Le *Formulaire annuel PSA* (3 pages);
- Le *formulaire PSA Suivi des soins dans le poulailler* (1 page par élevage).

Tous les documents PSA (présentation, formulaires, exemples de formulaires) et PASAF sont disponibles sur le site Internet. Pour y accéder, consultez la *Feuille bleue* que vous avez reçue par la poste sur laquelle apparaissent l'adresse Internet du site et la procédure à suivre.

### Les audits conjoints PASAF et PSA

Les audits PASAF et PSA seront faits en même temps, à la date prévue pour votre audit annuel PASAF. Par exemple en 2011, si votre audit annuel PASAF est prévu en juillet, vous aurez à la fois votre audit PASAF et PSA. Ce sera les mêmes types d'audits que pour le PASAF : audit complet, partiel, par évaluation des dossiers ou par auto-déclaration. Votre premier audit PSA sera le même type d'audit que ce qui était prévu pour votre audit annuel PASAF. Par exemple, si un audit annuel par évaluation des dossiers était prévu pour le PASAF, votre premier audit PSA serait aussi par évaluation des dossiers.

### Le processus de certification PSA

Votre ferme recevra sa certification PSA à la suite d'un audit PASAF/PSA avec visite à la ferme, c'est-à-dire suite à un audit complet ou partiel. Si un audit PASAF/PSA par évaluation des dossiers ou par auto-déclaration est prévu, votre ferme ne sera pas certifiée PSA mais vous recevrez une lettre attestant l'implantation du PSA. Puisqu'un audit avec visite à la ferme est prévu aux trois ans, le processus de certification PSA s'étalera sur trois ans pour l'ensemble des fermes. Il est très important d'être audité dès la première année d'implantation du PSA afin de profiter de la gratuité de l'audit.

Nous vous rappelons que les exigences concernant la densité d'élevage sont fortement recommandées (FR) jusqu'en décembre 2013. Par conséquent, une ferme peut être certifiée PSA jusqu'en décembre 2013 même si elle n'applique pas les exigences liées à la densité d'élevage. Une mise à jour de la revue de littérature est actuellement en cours par les Producteurs de poulet du Canada (PPC) en collaboration avec les provinces afin d'actualiser et d'assouplir les exigences concernant la densité d'élevage.

Comme vous le savez, les éleveurs de dindon ont déjà implanté leur *Programme de soin des troupeaux*. Au niveau canadien, huit provinces ont commencé les audits PSA et 24 % des fermes sont déjà certifiées selon le PSA.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> **Nathalie Robin**, agr., agente de formation PASAF et PSA des ÉVQ, au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca). 

# Provoqué économique

## Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1<sup>er</sup> mars 2011 s'établissaient à 35,3 Mkg, en baisse de 0,5 % par rapport au 1<sup>er</sup> mars 2010. La production de poulet aux États-Unis devrait présenter une hausse de 1,4 % en 2011 comparativement à 2010.

Les inventaires canadiens de dindon au 1<sup>er</sup> mars 2011 étaient évalués à 17,7 Mkg, en baisse de 26 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis afficherait une hausse de 0,6 % en 2011 par rapport à la production totale de 2010.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait présenter une augmentation de 1 % en 2011 comparativement à 2010, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci devrait présenter une hausse de 3 % en 2011 par rapport au prix moyen de 2010, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 271 \$/tonne en mars, soit 5 \$/tonne de plus qu'en février, alors que le prix du tourteau de soya diminuait de 24 \$ la tonne pour s'arrêter à 406 \$/tonne.

## Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 2 janvier au 26 février 2011	A-102	40 655 060	40 667 198	12 138	100,0 %
Du 27 février au 23 avril 2011	A-103				
Du 24 avril au 18 juin 2011	A-104				
Du 19 juin au 13 août 2011	A-105				
Du 14 août au 8 octobre 2011	A-106				
Du 9 octobre au 3 décembre 2011	A-107				
Du 4 décembre 2011 au 28 janvier 2012	A-108				
Du 2 janvier 2011 au 28 janvier 2012	A-102 à A-108	40 655 060	40 667 198	12 138	100,0 %

La performance domestique réalisée par le Québec en A-102 a atteint 100,0 %.

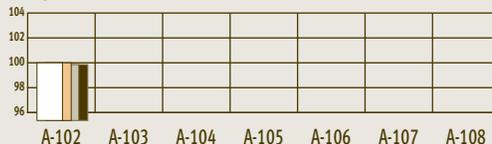
Strate de poids	Prix (\$/kg)	Volume (kg)	% du total	Coût (\$)
0 - 1,64	1,452	324 401	0,5 %	471 030
1,65 - 1,84	1,4920	6 996 296	11,9 %	10 438 474
1,85 - 2,14	1,452	10 235 594	17,3 %	14 862 082
2,15 - 2,45	1,472	27 180 591	46,1 %	40 009 830
2,46 - 3,00	1,442	7 328 649	12,4 %	10 567 912
3,01 - 3,49	1,502	355 205	0,6 %	533 518
3,50 - +	1,512	6 579 201	11,2 %	9 947 752
<b>TOTAL</b>		<b>58 999 937</b>	<b>100,0 %</b>	<b>86 830 598</b>
Prix moyen des livraisons : 1,472 \$				

## Répartition des volumes par strate de poids et prix moyen des livraisons du Québec | Période A-102

Les livraisons totales effectuées par les éleveurs du Québec pour la période A-102 se sont élevées à 58 999 937 kg, dont 46,1 % comprises dans la catégorie de référence (2,15 à 2,45 kg). Le coût des livraisons pour les abattoirs a atteint 86 830 598 \$, ce qui correspond à un prix moyen de 1,472 \$ par kg.



## Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue au cours de la période A-102 a atteint 100 %.

Ontario : La performance globale obtenue en A-102 a atteint 99,9 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue pour la A-102 a atteint 99,9 %.

Québec (domestique)
  Québec (globale)
  Ontario (globale)
  Canada (globale)

# Niveau des importations

En date du 26 mars 2011, les importations cumulatives réalisées dans le cadre du contingent tarifaire totalisaient 17,0 Mkg, soit 4,7 % de moins que le prorata des permis alloués. L'an dernier à la même date, les importations au contingent tarifaire étaient 19 % en retard sur le prorata, soit 2,6 Mkg de moins qu'à pareille date cette année. Les importations totales étaient 20 % plus élevées qu'en 2010 à la même date. Les volumes d'importation pour réexportation présentent une forte augmentation de 22 % comparativement à l'année précédente.

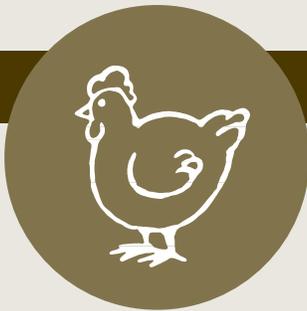
Semaine se terminant le 26 mars	Globales	Concurrence	Ré-export	Permis suppl.	Total
Cumul annuel 2011	16 949 333	74 538	21 020 713	0	38 044 584
Cumul annuel 2010	14 434 698	0	17 229 932	0	31 664 630
Différence en kg	2 514 635	74 538	3 790 781	0	6 379 954
Différence en %	17,4 %	s.o.	22,0 %	0	20,1 %

## Importations globales - Réelles versus prorata

Semaine se terminant le 26 mars	Réelles*	Prorata	Différence kg	Différence %
Cumul annuel 2011	17 023 871	17 862 540	-838 669	-4,7 %
Cumul annuel 2010	14 434 698	17 863 248	-3 428 550	-19,2 %

Source - MAECI

\*Globales plus supplémentaires spéciales



# Inventaires de poulet

**QUÉBEC** Au Québec, les inventaires de poulet étaient de 11,1 Mkg au 1<sup>er</sup> mars 2011, soit 4,2 % de plus qu'au 1<sup>er</sup> mars 2010. Une hausse a été constatée dans les catégories **Poulet de 2 kg et plus**, **Surtransformé** et **Divers** alors que les inventaires de **Poulet de moins de 2 kg** et de **Morceaux** ont diminué. Les inventaires québécois au 1<sup>er</sup> mars 2011 représentaient 31 % des inventaires canadiens.

**ONTARIO** Les inventaires de poulet étaient de 15,1 Mkg en Ontario au 1<sup>er</sup> mars 2011, en hausse de 10,2 % par rapport à l'an dernier. Une hausse a été enregistrée dans toutes les catégories sauf **Poulet de moins de 2 kg**. Au 1<sup>er</sup> mars 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 43 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

**CANADA** Les inventaires canadiens au 1<sup>er</sup> mars 2011 étaient évalués à 35,3 Mkg. Cela représente une baisse de 0,5 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a été constatée dans toutes les catégories sauf dans **Morceaux** et **Surtransformé**. Ces dernières sont demeurées inchangées. Au 1<sup>er</sup> mars 2011, les inventaires canadiens étaient 0,5 Mkg moins élevés que la moyenne des cinq dernières années.

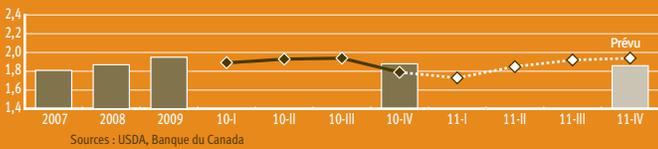
Par catégorie 1 <sup>er</sup> mars (millions de kg)	Québec		Ontario		Canada				
	2010	2011		2010	2011	2010	2011		
<b>Poulet</b>									
<2 kg	0,19	0,18	-5 %	0,04	0,02	-63 %	0,53	0,33	-39 %
>=2 kg	0,06	0,14	152 %	0,02	0,02	32 %	1,16	0,94	-18 %
Morceaux	4,64	4,59	-1 %	3,88	5,10	32 %	13,99	14,58	4 %
Surtrans.	4,64	4,86	5 %	9,54	9,55	0 %	16,81	16,88	0 %
Divers	1,13	1,35	19 %	0,24	0,43	80 %	2,99	2,58	-14 %
<b>Total</b>	<b>10,67</b>	<b>11,11</b>	<b>4,21 %</b>	<b>13,72</b>	<b>15,13</b>	<b>10,24 %</b>	<b>35,48</b>	<b>35,31</b>	<b>-0,49 %</b>

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



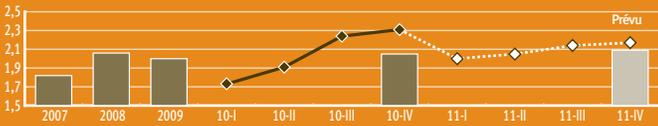
06-10	35,60	34,93	35,83	36,73	37,16	35,24	35,20	34,20	33,77	33,38	34,51	34,13
2010	37,33	35,59	35,48	35,62	35,16	33,95	34,40	34,61	34,25	33,17	35,73	33,85
2011	34,67	33,59	35,31									

# Prix de gros américain



Sources : USDA, Banque du Canada

■ Annuel    ◆ Trimestriel



Sources : USDA, Banque du Canada

## Prix de gros du poulet aux États-Unis

Au quatrième trimestre de 2010, le prix de gros du poulet aux États-Unis a augmenté de 11 % comparativement au trimestre correspondant en 2009. Cependant, avec la hausse de la valeur du \$CA, le prix de gros en \$CA a présenté une hausse de 7,2 % durant ce même trimestre. Le USDA prévoit un prix de gros au premier trimestre de 2011 en baisse de près de 6 % par rapport au premier trimestre 2010. Le prix de gros du poulet devrait présenter une légère hausse de 0,7 % sur l'ensemble de l'année 2011 comparativement à 2010. En dollars canadiens, le prix de gros américain diminuerait de 1 %, passant de 1,88 \$CA/kg à 1,86 \$CA/kg.

## Prix de gros du dindon aux États-Unis

En ce qui concerne le prix de gros du dindon aux États-Unis, celui-ci a présenté une hausse de près de 24 % au quatrième trimestre de 2010 par rapport au quatrième trimestre de 2009 en \$US. Le prix de gros au premier trimestre de 2011 devrait croître de 18 % comparativement au trimestre correspondant en 2010. En \$CA, le prix présenterait une hausse de 15 %. Pour l'ensemble de l'année 2011, le prix devrait augmenter de 3,4 % comparativement à 2010 en \$.



# Inventaires de dindon

**QUÉBEC** Au 1<sup>er</sup> mars 2011, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 6,5 Mkg, ce qui est 33 % moins élevé que ceux du 1<sup>er</sup> mars 2010. Une baisse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg**, **Dindon de moins de 5 kg** et **Autres**. Les inventaires québécois au 1<sup>er</sup> mars 2011 représentaient 37 % des inventaires canadiens.

**ONTARIO** Les inventaires de dindon étaient évalués à 6,2 Mkg en Ontario au 1<sup>er</sup> mars 2011, ce qui représente une baisse de 23 % par rapport au 1<sup>er</sup> mars 2010. Les inventaires ont diminué dans toutes les catégories sauf **Dindon de moins de 5 kg**. Au 1<sup>er</sup> mars 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 35 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

**CANADA** Au 1<sup>er</sup> mars 2011, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 17,7 Mkg, soit en baisse de 26 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans toutes les catégories sauf **Dindon de moins de 5 kg** et **Divers**. Les inventaires au 1<sup>er</sup> mars 2011 étaient 3,3 Mkg en dessous de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie  
1<sup>er</sup> mars (millions de kg)

Dindon	Québec			Ontario			Canada		
	2010	2011		2010	2011		2010	2011	
<5 kg	1,31	1,12	-14,4 %	0,94	1,31	40,1 %	2,90	2,92	0,7 %
5 à 9 kg	2,77	2,81	1,5 %	1,97	1,86	-6,0 %	7,30	6,85	-6,1 %
>9 kg	3,32	1,13	-65,9 %	0,50	0,39	-20,3 %	4,92	2,07	-58,0 %
Autres	2,17	1,30	-40,1 %	4,33	2,35	-45,7 %	8,06	5,06	-37,2 %
Divers	0,15	0,18	17,0 %	0,29	0,27	-7,7 %	0,55	0,77	39,9 %
<b>Total</b>	<b>9,72</b>	<b>6,54</b>	<b>-32,7 %</b>	<b>8,03</b>	<b>6,18</b>	<b>-23,0 %</b>	<b>23,74</b>	<b>17,68</b>	<b>-25,5 %</b>

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
06-10	16,25	19,33	21,02	20,68	23,81	27,80	32,54	36,88	40,99	35,15	35,06	29,68
2010	18,32	21,74	23,74	22,11	25,56	29,08	35,84	41,14	46,90	37,50	34,79	24,92
2011	11,97	15,27	17,68									

# Aperçu du marché des viandes

Selon le Département américain de l'agriculture (USDA), la production de bœuf aux États-Unis présenterait une baisse de 1 % en 2011 comparativement à 2010. On s'attend également à une augmentation de 5,5 % des exportations au cours de l'année comparativement à l'année précédente. En conséquence, la disponibilité de bœuf par habitant aux États-Unis diminuerait de 1,8 % en 2011 par rapport à 2010. Cette baisse de disponibilité jumelée à une demande en hausse, notamment pour ce qui est du bœuf haché, aurait pour effet de hausser le prix de gros de 13 %. On a déjà constaté une augmentation de 21 % du prix de gros du bœuf au premier trimestre de 2011 comparativement au trimestre correspondant en 2010. Cette augmentation des prix de gros se reflète sur le marché de détail. En février 2011, l'indice de prix de détail du bœuf aux États-Unis a présenté une hausse de 10 % comparativement à février 2010.

En ce qui concerne le porc, le USDA prévoit une production en légère hausse de 0,6 % en 2011 comparativement à la production enregistrée en 2010. Les exportations étatsunienues de porc seraient également en hausse de 11 % comparativement à 2010. Les exportations représenteraient 21 % de la production de porc, ce qui se compare à 19 % en 2010 et à 14 % en 2006. Tout comme dans le cas du bœuf, la disponibilité de porc par habitant présenterait une baisse de 2 % en 2011 par rapport à 2010. Après avoir augmenté de 34 % en 2010, les prix de gros du porc afficheraient une nouvelle hausse de 11 % en 2011. Les prix de détail du porc ont présenté une augmentation de plus de 9 % en février 2011 comparativement à février 2010.

Le USDA s'attend à une croissance de 1,4 % de la production de poulet aux États-Unis en 2011 comparativement à 2010. Contrairement au bœuf et au porc, les exportations de poulet présenteraient une légère baisse de 1,8 % en 2011 par rapport à 2010. La disponibilité de poulet par habitant présenterait une croissance de 2,2 % au cours de la même période. Après avoir augmenté de 7 % en 2010, les prix de gros du poulet augmenteraient légèrement de 1 % en 2011. Contrairement au bœuf et au porc, les prix de détail du poulet en février ont été pratiquement inchangés par rapport à février 2010. Les prix de détail de la volaille présenteraient une augmentation de 3 % en 2011 alors que les prix du bœuf augmenteraient de 5 % et les prix du porc de 6,5 %. Le prix de l'ensemble des aliments devraient augmenter de 3,5 % en 2011.

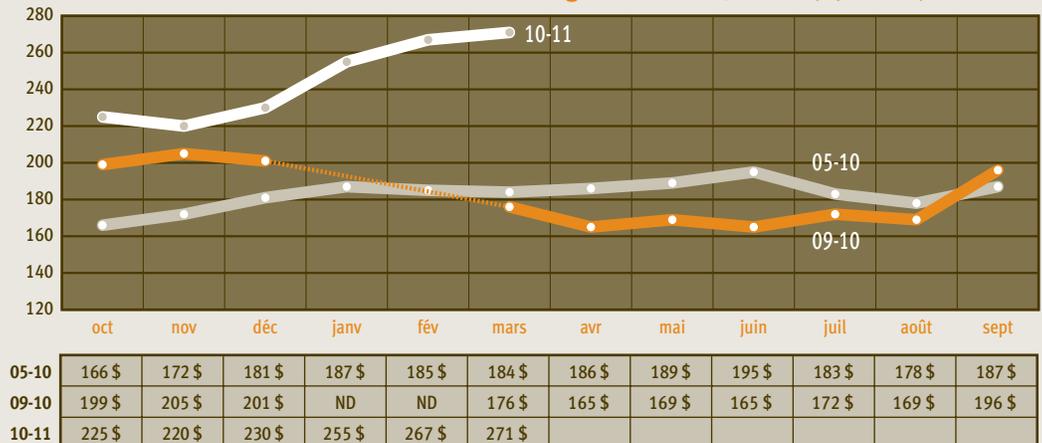
Pour ce qui est du dindon, le USDA anticipe une augmentation de 0,6 % de la production aux États-Unis en 2011 par rapport à l'année précédente. La production présenterait une augmentation au cours des trois premiers trimestres, comparativement aux trimestres correspondants en 2010, alors qu'elle diminuerait au quatrième trimestre. La disponibilité de dindon par habitant serait en baisse de 1,8 % en 2011 par rapport à 2010. Les prix de gros du dindon, qui ont augmenté de 14 % en 2010, afficheraient une hausse de 3 % en 2011. Les prix seraient en hausse au cours des deux premiers trimestres de l'année comparativement aux trimestres correspondants en 2010 alors qu'ils seraient en baisse lors des deux derniers trimestres de 2011 comparativement aux prix élevés des deux derniers trimestres de 2010.

# Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une hausse de 5 \$ en mars 2011 par rapport à février 2011 pour s'établir à 271 \$/tonne. Cela représente une hausse de 95 \$/tonne par rapport à mars 2010, soit 54 %. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en mars a été 87 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 48 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 406 \$/tonne en mars 2011 comparativement à 431 \$/tonne en février, en baisse de 24 \$/tonne, ou 5,6 %. Le prix du tourteau de soya en mars présente également une baisse de 33 \$/tonne comparativement à mars 2010. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 365 \$/tonne en mars, le prix affichait cependant une hausse de 11 %.

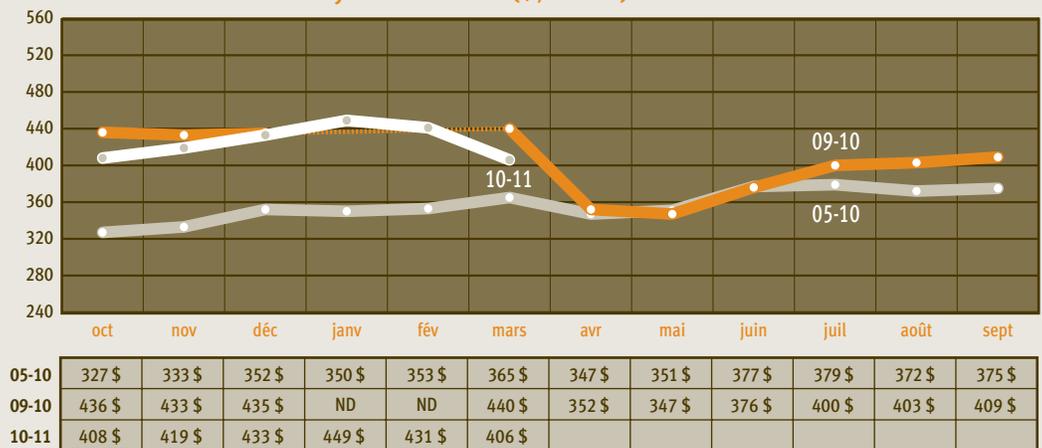
Le USDA a publié le 31 mars dernier son rapport sur les intentions d'ensemencement de la campagne 2011-2012. Selon les données recueillies, les superficies consacrées au maïs aux États-Unis devraient être de 92,2 millions d'acres, soit près de 5 % de plus comparativement à la campagne précédente (88,2 millions d'acres). Quant au soya, 76,6 millions d'acres sont prévues comparativement aux 77,4 de l'année précédente. Cela représenterait une baisse de 1 %. Les superficies de blé présenteraient une forte augmentation de 8 % à 58 millions d'acres. Le USDA a, par ailleurs, révisé à la baisse les inventaires de fin de campagne 2010-2011 à 575 millions de boisseaux, soit 4,2 % de la demande. Ce ratio est l'un des plus bas jamais enregistrés. La hausse des superficies de maïs n'a donc pas empêché les contrats à terme rattrapé (mai 2011) d'atteindre la limite supérieure en début de journée du 31 mars. Ceux-ci sont passés de 6,63 \$US/boisseau à 6,93 \$US/boisseau.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux. La FPCCQ n'est donc pas en mesure de nous transmettre les prix au Québec pour les mois de janvier et février 2010.

## Provoqué économique

# Assemblée annuelle dindon 2011 | Faits saillants

En conclusion, M. Bouchard a souligné le travail de tous les administrateurs qui siègent au comité des éleveurs de dindon. Il a profité de l'occasion pour remercier M. Cameron Lavallée qui a annoncé qu'il quittait son poste au sein du comité après huit années de bons et loyaux services.

M. Pierre Fréchette, directeur général des ÉVQ, a fait un tour d'horizon des principaux dossiers traités par les ÉVQ durant la dernière année, soit l'allocation et les prix, le contexte canadien, les plans marketing et stratégique, l'environnement, les programmes de la salubrité des aliments à la ferme et de soins aux animaux (PSAF et PSA) et les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Une nouvelle grille de prix du dindon est entrée en vigueur au début de 2010; elle a permis de bonifier les prix payés aux éleveurs tout en répondant à la demande exprimée par les acheteurs et les couvoiers de mettre en marché des élevages de dindons mâles et femelles mixtes.

Concernant le *Programme de salubrité des aliments à la ferme* (PSAF), les ÉDC ont décidé que pour être certifiés selon le PSAF, les éleveurs devront changer la litière des poulets avant le déhanchement des dindons. Cette décision fait suite aux résultats issus du projet de recherche sur la *Détermination de l'impact de la cohabitation dindes-poulets sur les populations microbiennes isolées chez la dinde en fin de production*.

À la fin de 2010, un comité composé de représentants des ÉVQ, de l'AAAQ et de l'AAVQ et a été créé afin d'élaborer pour 2011 un protocole de biosécurité structuré destiné aux attrapeurs. Des représentants des équipes d'attrapeurs participeront aux travaux du comité.

Pour l'année 2011, les ÉVQ porteront aussi leur attention sur l'accès au quota, l'allocation canadienne et les prix au Québec, la relève, la promotion du dindon et les négociations à l'OMC.

M. Mark Davies, président des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC), a abordé les dossiers prioritaires du dindon selon une perspective nationale. Au cours de la dernière année, les ÉDC ont dû réduire l'allocation pour la deuxième période réglementaire consécutive, en raison de la diminution de la demande et à l'accumulation des stocks de découpes et de dindon surtransformé.

Par ailleurs, les ÉDC ont lancé bon nombre d'initiatives visant essentiellement les consommateurs, dont l'affichage du profil nutritionnel actualisé du dindon dans le *Fichier canadien sur les éléments nutritifs* de Santé Canada. Ils ont également rationalisé les programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soin des troupeaux afin que 100% des fermes soient certifiées. Les ÉDC ont amélioré les communications avec les organisations membres de l'Office et des consommateurs: de ce fait, ils ont pu remplir leurs fonctions en répondant aux besoins des consommateurs et en assurant la bonne santé de l'industrie canadienne du dindon.

Selon le président des ÉDC, les éleveurs canadiens de dindon sont bien positionnés pour faire face à l'avenir et voir le marché reprendre sur une base plus saine en 2011. La salubrité et le soin des animaux constituent des enjeux de première importance pour l'année à venir. Autre dossier d'importance que les ÉDC continuent de suivre de près: les négociations à l'OMC.

Enfin, M. Davies a chaleureusement remercié M. Cameron Lavallée pour sa passion et son excellent travail au sein du comité exécutif des Éleveurs de dindon du Canada. Notons que M. Lavallée siégeait également aux comités de la recherche, des programmes à la ferme et du contingent tarifaire et était administrateur pour le Conseil national pour le soin des animaux d'élevage.

M. Cameron Lavallée, délégué du Québec et membre du comité exécutif des ÉDC, a présenté un aperçu des principaux dossiers qui ont fait l'objet d'une attention

particulière en 2010. Cette année, la production québécoise de dindon a connu une baisse de 11,3% en raison de la réduction de l'allocation des périodes réglementaires 2009-2010 (7,2%) et 2010-2011 (3%) concentrée en cours de l'année de calendrier 2010. Cette réduction des allocations visait surtout à rétablir les conditions de marchés du dindon, notamment les inventaires canadiens. Elle ne reflète pas la demande pour les produits de dindon qui s'est tout de même mieux comportée. En effet, le secteur des services alimentaires et de la restauration au Québec a connu une croissance de 2% tandis que les ventes au détail baissaient de 4,5% en 2010 après une croissance soutenue en 2009.

L'entente de l'Est, qui garantit au Québec 30% des demandes d'allocation supplémentaires provenant de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, a été prolongée jusqu'à 2012 ou jusqu'à ce qu'un nouveau système d'allocation soit en place aux Éleveurs de dindon du Canada.

Pour ce qui est du *Plan de commercialisation du dindon*, les ÉVQ entament en 2011 la troisième année de l'entente de trois ans qui les lie à Olymel, qui a mis en marché quatre nouveaux produits de dindon en 2010. Excelдор, de son côté, a poursuivi ses efforts sur la promotion du dindon en sac *Cuire Congelé*.

M. Lavallée a terminé son allocution en remerciant tous les éleveurs de dindon pour la confiance qu'ils lui ont témoigné durant son mandat. Il a également remercié tous les membres du comité des éleveurs de dindon pour leur dynamisme, leur précieuse collaboration et leur travail exceptionnel.

M. Christian Dauth, directeur du Marketing et des communications aux ÉVQ, a tracé un bilan positif des activités réalisées dans le cadre du *Plan de commercialisation du dindon* en 2010. Il a aussi présenté les trois axes de croissance que les éleveurs de dindon ont identifiés comme étant prioritaires: le maintien des ventes de dindon en sac au Québec, l'augmentation des efforts de commercialisation des produits transformés et surtransformés ainsi que la promotion des découpes fraîches génériques vendues au détail.

M. Yvan Normandeau, associé principal et président de Clark Drouin Lefebvre (CDL), a expliqué la structure d'une firme de courtage et le rôle qu'elle peut jouer pour les éleveurs de dindon québécois. CDL est une entreprise de services de développement d'affaires et de mise en marché pour des entreprises oeuvrant dans les secteurs du détail et du service alimentaire. Les services que l'entreprise offre sont les suivants: représentation auprès des sièges sociaux, représentation au détail (incluant le marchandisage), service de gestion de catégorie et de planographie et développements de marques privées, du service alimentaire et du prêt-à manger.

CDL a élaboré un plan d'action pour augmenter la distribution de la découpe fraîche de dindon. La campagne *Le dindon, c'est autrement bon!* a constitué la phase 1 du plan. La campagne s'est déroulée de décembre 2010 à février 2011. Le porte-parole pour l'événement a été le comédien Martin Drainville. Cette campagne a été soutenue à la radio et sur Internet et par du matériel promotionnel comme des pleins pieds, des rubans-tablette et des fiches recettes exclusives.

La phase 2, qui se déroulera de mai à juillet 2011, se poursuivra dans les secteurs Épicerie et Service alimentaire. Les objectifs globaux poursuivis sont: l'introduction de deux à trois recettes de dindon par mois, des promotions mensuelles et des opportunités d'introduire le dindon au menu dans le réseau de la santé, le secteur HRI, les institutions et le milieu scolaire. Pour réaliser ses objectifs, l'équipe CDL ciblera les résidences, les cafétérias, les écoles, les centres hospitaliers et les hôtels. De plus, l'équipe compte participer à des salons.



## Départ | Merci spécial à Cameron Lavallée

M. Cameron Lavallée ayant annoncé son départ du Comité des éleveurs de dindon, les ÉVQ ont tenu à souligner sa contribution lors de l'assemblée annuelle du dindon du 30 mars dernier.

M. Lavallée a été élu représentant du secteur C (Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Beauce et Côte-du-Sud) en 2003. Depuis 2004, il assumait également les fonctions de délégué du Québec aux Éleveurs de dindon du Canada. Il a aussi été membre du conseil d'administration des ÉDC de 2007 à 2011 et du comité exécutif des ÉDC pendant trois ans.

Le président par intérim, M. Jean-Paul Bouchard, a remercié M. Lavallée de la contribution enthousiaste qu'il a apportée au sein du comité des éleveurs de dindon. Ses efforts et sa généreuse disponibilité ont été remarquables.

Encore une fois, les ÉVQ remercient grandement M. Lavallée pour son apport exceptionnel à l'avancement de la production de dindon au Québec! Nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses projets futurs!



## Recensement | 10 mai 2011

Nous invitons tous les éleveurs de volailles du Québec à remplir le formulaire de Recensement de l'agriculture qui aura lieu le 10 mai 2011.

Il est important pour vous de remplir ce formulaire, car tous profitent des données du Recensement de l'agriculture.

Inscrivez le 10 mai 2011 à votre agenda!

# Destruction des animaux | L'ACIA augmente les indemnités maximales

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a annoncé le 30 mars dernier qu'elle augmentait les indemnités maximales qui seront versées aux éleveurs dont les poulets ou les dindons devront être détruits à la suite d'une éclosion de maladie.

La version modifiée du *Règlement sur l'indemnisation en cas de destruction d'animaux* augmente les plafonds pour que l'indemnisation représente mieux la valeur marchande réelle des volailles. Ces plafonds tiennent compte des coûts plus élevés associés aux méthodes de production de niche ou de spécialité.

Voici les modifications aux articles 23 à 25 de l'annexe du *Règlement* :

Article	Animal	Montant maximal augmenté (\$)	Montant maximal (\$) Dernière modification : 23 juillet 2007 (DORS/2007-169)
23	Poulet autre que ceux visés aux articles 18.1 à 22.1	20	8
24	Dindon destiné à la production de viande	70	35
25	Dindon reproducteur parent	250	90

Le versement d'une indemnité encourage les éleveurs à signaler rapidement les maladies et à participer aux mesures de lutte et d'éradication déployées pour prévenir ou freiner la propagation des maladies. Ainsi, la présente modification réglementaire réduira l'incidence économique potentielle d'une éclosion de maladie à grande échelle.

Les modifications apportées au *Règlement sur l'indemnisation en cas de destruction d'animaux* ont été publiées dans la partie II de la Gazette du Canada ainsi que dans le site Web de la Gazette à l'adresse [www.canadagazette.gc.ca](http://www.canadagazette.gc.ca). Les modifications sont également disponibles sur le site Web de l'ACIA à l'adresse [www.inspection.gc.ca](http://www.inspection.gc.ca).

Source : Agence canadienne d'inspection des aliments

# Ordre national du mérite agricole | Rappel

Nous rappelons aux éleveurs de volailles des régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Mauricie que la période d'inscription pour le 122<sup>e</sup> concours de l'Ordre national du mérite agricole prend fin le 1<sup>er</sup> mai 2011. Pour vous inscrire, communiquez avec votre direction régionale ou avec l'un des centres régionaux du MAPAQ.

Les noms des gagnants régionaux et des lauréats nationaux seront dévoilés lors du gala régional qui se tiendra à Trois-Rivières. C'est à cette occasion également que seront remis les mentions du MAPAQ et les prix des partenaires La Coop fédérée et le Groupe Promutuel. De plus, les gagnants nationaux seront décorés et honorés lors d'une cérémonie qui se déroulera en octobre 2011 à l'Assemblée nationale à Québec.

Pour tout renseignement sur le concours, consultez le site : [www.mapaq.gouv.qc.ca/onma](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/onma).

# Secteur poulet à griller | Les audits énergétiques sont-ils rentables ?

Les activités de production agricole de même que la fabrication et le transport d'intrants de production exigent l'utilisation de différentes sources d'énergie (électricité, diesel, propane, gaz naturel, etc.). Les augmentations des prix de l'énergie ont un impact sur le bénéfice d'exploitation des entreprises agricoles. Dans les cinq dernières années, le prix de l'électricité a augmenté de 8,6% au Québec et celui du mazout et autres combustibles, de près de 30%. À titre de gestionnaires d'entreprise, les éleveurs cherchent des moyens pour réduire la consommation d'énergie de leur ferme et manifestent de plus en plus d'intérêt quant à l'efficacité énergétique à la ferme.

C'est dans ce contexte que l'Union des producteurs agricoles (UPA) a mandaté le tandem expert Groupe AGÉCO-Agrinova pour évaluer la rentabilité de la réalisation d'audits

énergétiques à la ferme dans les secteurs laitier, porcin, avicole, acéricole et de grandes cultures.

Nous présentons un résumé de l'analyse du groupe AGÉCO-Agrinova pour le secteur du poulet à griller.

## Réalisation d'un audit énergétique

L'audit énergétique est une démarche pour quantifier la consommation actuelle d'énergie sur les fermes et estimer le potentiel d'économie d'énergie à la suite de l'utilisation d'équipements écoénergétiques ou l'adoption de bonnes pratiques.

La réalisation d'un audit énergétique à la ferme permet de décrire l'utilisation qui est faite de l'énergie dans les entreprises, de déterminer les principaux postes de consommation d'énergie, de déterminer des pistes d'amélioration et de quantifier les économies réalisables. L'éleveur peut ensuite prendre des décisions éclairées et prioriser les actions à poser.

Une démarche d'audit énergétique auprès de cinq entreprises avicoles a permis de vérifier la rentabilité d'un tel service dans la production de poulet à griller. Les entreprises avicoles sélectionnées pour l'étude présentaient les caractéristiques suivantes : 48 615 poulets en inventaire, 1966 pour l'année moyenne de construction des bâtiments d'élevage et 2000 pour l'année moyenne des rénovations. De plus, pour être sélectionnées, les fermes devaient répondre au critère suivant : 70% ou plus du revenu agricole brut annuel doit provenir de cette production.

Les audits énergétiques à la ferme ont été réalisés en décembre 2009 et au printemps 2010.

Trois points critiques de consommation pour la production avicole ont été identifiés : chauffage des espaces, ventilation et éclairage.

## Types d'énergie utilisés

Les éleveurs de poulet utilisent plusieurs types d'énergie. Pour les fermes auditées, la dépense annuelle d'énergie s'élève en moyenne à 40 223 \$/entreprise.

- 74% de la dépense totale en énergie est attribuable à l'utilisation de propane ou de gaz naturel.
- Le coût de l'électricité représente environ 22% des coûts annuels d'énergie dans les entreprises avicoles auditées.

L'utilisation de l'électricité est répartie de la façon suivante : ventilation (65%), éclairage (30%) et autres (5%). Le montant annuel d'électricité pour le poulet à griller a été établi à 8 708 \$.

## Recommandations d'économie d'énergie

Un rapport personnalisé a été préparé pour chaque entreprise audité et a permis d'illustrer la consommation d'énergie pour les activités agricoles de la ferme et d'expliquer les différentes recommandations d'économie d'énergie. Voici les recommandations pour le secteur avicole.

- **Éclairage : Remplacer les ampoules incandescentes par des ampoules fluocompactes**  
Économie au tarif actuel 1346 \$/an  
Investissement nécessaire 945 \$  
(remises possibles d'Hydro-Québec)  
Retour sur l'investissement 0,7 an
- **Chauffage : Corriger l'étanchéité des portes**  
Économie au tarif actuel 274 \$/an  
Investissement nécessaire 80 \$  
Retour sur l'investissement 0,3 an
- **Ventilation : Opter pour des ventilateurs à hauts rendements énergétiques lors du renouvellement**  
Économie au tarif actuel 1055 \$/an  
Investissement nécessaire 2111 \$  
Retour sur l'investissement 2 ans
- **Chauffage et ventilation : Procéder au calibrage des différentes sondes et autres appareils de mesure deux fois par an.**

suite à la page 12

# Coup d'envoi des tests de production de poulets sans antibiotiques

Les représentants de toutes les fermes participantes au test de production de poulets élevés sans antibiotiques se sont réunis le vendredi 18 mars dernier pour participer à une réunion d'information, dernière étape avant l'arrivée des premiers poussins en mai prochain. Les vétérinaires responsables du projet, Martine Boulianne et Marie-Lou Gaucher, ont pu présenter le cahier de charges et répondre aux nombreuses questions de l'auditoire sur le protocole d'élevage à respecter.

Le projet d'élaborer un poulet élevé sans antibiotiques, qui ultimement correspondrait aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), offre à l'industrie québécoise la possibilité d'être à la fine pointe de la recherche et de l'innovation dans le secteur avicole au Canada. Ce projet offre



aussi la possibilité de mettre au point de nouvelles méthodes d'élevage qui pourraient non seulement mener à la production d'un poulet élevé sans antibiotiques mais aussi à l'amélioration du mode d'élevage des poulets dits conventionnels.

Un comité conjoint formé de membres des Éleveurs de volailles du Québec, de l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ), de l'Association des acheteurs de volailles du Québec (AAVQ), de l'AQINAC, des Couvoiriers du Québec, en collaboration avec la Chaire avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, a été mandaté pour superviser le projet.

Ce projet est rendu possible grâce à une subvention du Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec. 

## Marketing | Comment protéger la réputation d'une organisation

« Difficile à faire, facile à défaire! » Tel est le fameux dicton que toute organisation doit considérer. Aucune organisation ne souhaite devoir affronter une perte de confiance aiguë. Pourtant, chaque jour apporte son lot de crises plus ou moins mal gérées et plus ou moins dommageables pour les organisations qui les subissent. Construire et surtout protéger une réputation en cette ère de médias et de réseaux sociaux – blogues, tweets et pétitions en ligne – n'est pas une sinécure.

Alors, comment réagir quand sa réputation est attaquée? Quelqu'un a déclaré un jour que « pour faire la paix, il faut préparer la guerre ». Le même principe s'applique aux organisations. L'exemple de Mattel est éloquent. L'entreprise a dû faire face en 2007 à un déluge de presse négative et de plaintes suite à la découverte et au rappel de millions de jouets contaminés au plomb et fabriqués en Chine pour le compte de Mattel. Mattel a résisté à la tourmente et est même sortie gagnante de la crise. Pourquoi? Dès le début de la crise, Mattel a augmenté son budget publicitaire, donc sa visibilité. Son président a fait preuve d'une très grande disponibilité et est demeuré présent aux médias tout au long de cette crise. Mattel a aussi immédiatement créé un site Web dédié à la crise et s'est assurée d'avoir une plate-forme assez forte pour soutenir un trafic énorme.

Maple Leaf a adopté une attitude semblable durant la crise de la listériose et s'en est fort bien sortie.

Le risque peut aussi provenir du sentiment d'invulnérabilité des dirigeants. Il faut imaginer le pire et planifier en conséquence.

Voici quelques pistes de réflexion proposées par la firme de communication d'entreprise Weber Shandwick à toute organisation dont la réputation serait malmenée.

- Ne pas utiliser une force de réaction disproportionnée. Toujours adopter une défense raisonnable, juste, humaine. Être un gentil Goliath, pourquoi pas.
- Répondre rapidement et avec agilité. Les gestionnaires d'entreprise doivent avoir la capacité à défendre habilement la réputation de l'organisation.
- Mettre les employés dans le coup. Un employé ou un bénévole loyal mis à contribution vaut mille messages publicitaires en matière de réputation.
- Rappeler ses lettres de noblesse. Toute organisation qui a bien cultivé sa réputation au fil des ans aura récolté quelques éloges qu'il sera toujours utile d'utiliser au moment opportun.

Somme toute, la recette se résume peut-être à quelques principes de base : être fin prêt, adopter une approche flexible adaptée au besoin et faire preuve de vision. 

Source: La Presse, février 2011

**Le saviez-vous :**  
**65 % des Québécois**  
**fréquentent le site Internet**  
**de Youtube chaque mois ?**

**Les portes de l'avenir**  
**sont ouvertes à ceux**  
**qui savent les pousser**

- Coluche



## Le dindon en vedette!

De janvier à avril 2011, le *Dindon du Québec* aura été au menu de plusieurs événements majeurs qui auront rejoint plus de 2 000 convives :

- Gala des Moissons 2011, 19 janvier;
- Soirée hommage de l'Association de la relève de la région de Québec, 5 février;
- Snowboard Jamboree 2011 à Stoneham, du 16 au 20 février (1 080 convives);
- Banquet de clôture de l'École de football Bruno Heppell 5<sup>e</sup> édition, 4 mars;
- Souper de l'Assemblée annuelle de la Fédération de la relève en Estrie, 10 mars;
- Souper gastronomique de l'Association Québec-France, 25 mars;
- Souper de la Société des Chefs (chapitre de Lanaudière), pour souligner les 50 ans de métier des membres, 29 mars;
- La Cabane, 2<sup>e</sup> édition du 10 mars au 15 avril – Scena dans le Vieux-Port de Montréal;
- Soirée hommage de la Société des Chefs (chapitre de Montréal), 10 avril;
- Repas gastronomique du gala du concours DIVIN défi, concours d'aspirants sommeliers de niveau national, 29 avril. 

## Audits énergétiques

### Économies potentielles réalisées

Au tarif actuel de l'électricité, l'économie actuelle que les éleveurs peuvent en moyenne espérer avec l'utilisation d'équipements écoénergétiques s'élève à 1962 \$/entreprise, ce qui représente près de 5 % de la dépense totale en énergie des entreprises de poulet. Pour espérer cette économie d'énergie, les éleveurs doivent toutefois prévoir, la première année, un investissement estimé à quelque 3000 \$/entreprise afin d'apporter les modifications nécessaires aux installations actuelles. Dans un scénario où l'éleveur devrait assumer la totalité du coût de réalisation de l'audit énergétique, c'est un montant additionnel de 1375 \$ qu'il devra budgéter. Il s'agit de montants investis qui seraient récupérés en moins de trois ans. Les éleveurs de poulet participant à l'étude ont l'intention d'appliquer, à court terme, la presque totalité des pistes d'économies d'énergie proposées.

La dépense d'électricité dans les fermes auditées s'élevait en moyenne à 8708 \$/entreprise en 2009. L'audit énergétique a permis de déterminer une économie annuelle moyenne de 1797 \$/entreprise, ce qui représente une diminution de ce poste de dépenses de près de 21 %.

### VOIR TABLEAU CI-CONTRE

### Conclusion de l'étude

L'analyse du groupe expert AGÉCO-Agrinova a permis de quantifier la consommation actuelle d'énergie sur un groupe de fermes représentatives de poulet à griller et de dégager des pistes d'économies rentables pour diminuer les coûts d'énergie à la ferme. L'étude a également permis de vérifier la rentabilité d'une démarche d'audit énergétique à la ferme et l'intention des éleveurs de réaliser les améliorations proposées.

La réalisation des audits énergétiques à la ferme dans la production de poulet montre que les éleveurs adoptent la plupart du temps de bonnes pratiques en efficacité énergétique, même s'ils le font parfois davantage pour des raisons agronomiques, de durabilité des équipements ou de propreté que dans un souci d'efficacité énergétique. Ces équipements exigent des investissements de la part des éleveurs mais entraînent des économies récurrentes qui permettent de rentabiliser en seulement quelques années l'investissement initial et le coût de l'audit.

Un comité, composé de représentants de l'UPA, du Centre d'information et de développement expérimental en serriculture, de l'UPA de la Mauricie et de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, assure le suivi de ce dossier. Nous vous ferons connaître tout nouveau développement dans ce dossier.

Source: Agrinova, Groupe AGÉCO, *Analyse de rentabilité de la réalisation d'audits énergétiques dans le secteur agricole*, octobre 2010, 91 pages.

Convention de la Poste-publications no 40916058  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service du marketing et des communications  
**Les Éleveurs de volailles du Québec**  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250  
Longueuil, Québec J4H 4G1  
Courriel: evq@upa.qc.ca

## PPC, ÉDC et CFO | Comité exécutifs 2011

Voici la composition des comités exécutifs 2011 des trois organisations suivantes :

### Les Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Président : M. David Fuller (Nouvelle-Écosse)  
1<sup>er</sup> vice-président : M. Dave Janzen (Colombie-Britannique)  
2<sup>e</sup> vice-président : M. Martin Dufresne (Québec)  
Membre : M. Adrian Rehorst (Ontario)

### Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC)

Président : Mark Davies (Nouvelle-Écosse)  
Vice-président : Bill Mailloux (Ontario)  
Membre : Wayne Goodsman (Saskatchewan)

### Les Chicken Farmers of Ontario (CFO)

Président : M. Murray Booy  
1<sup>er</sup> vice-président : M. Henry Zantingh  
2<sup>e</sup> vice-président : M. Murray Opsteen

	Dépense annuelle	Économie annuelle		Investissement	PRI
		\$	%		
Électricité	8708 \$/an				
Ventilation		229	2,6	120	0,5
Éclairage		1568	18,0	2285	1,5
<b>Sous-total</b>		<b>1797</b>	<b>20,6</b>	<b>2405</b>	<b>1,3</b>
Gaz naturel/Propane 29 754 \$/an					
Chauffage		165	0,6	632	3,8
Coût de réalisation d'un audit énergétique				1375	
<b>Total</b>	<b>40 223 \$/an</b>	<b>1962</b>	<b>4,9</b>	<b>4412</b>	<b>2,2</b>

## Agenda | avril 2011

### AVRIL 2011

5	ÉVQ – Comité exécutif, Longueuil
6	PPC – Séminaire d'orientation, Ottawa SPOIQC – Assemblée générale annuelle, Drummondville
8	GO5 – Comité de coordination de la stratégie
11	PPC – Présentation des recommandations de l'industrie A-106 UPA - Table de travail mise en marché et commerce international, Longueuil ÉVQ – Comité technique sur la régie d'élevage de la volaille, Longueuil
12	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
13	FPOCQ – Assemblée générale spéciale, Québec PPC – Information sur le marché A-106 (conf. tél.) ÉVQ – Comité de promotion du dindon, Longueuil
14	FPOCQ – Assemblée générale annuelle, Québec
15	ÉVQ - Comité rendez-vous avicole, Saint-Hyacinthe
18	ÉVQ – Conseil d'administration, Trois-Rivières
19	ÉVQ – Assemblée générale spéciale du dindon, Trois-Rivières ÉVQ – Conseil d'administration, Trois-Rivières
20	ÉVQ – Assemblée générale annuelle des ÉVQ, Trois-Rivières
22	Vendredi saint : congé férié (bureaux fermés)
25	Lundi de Pâques : congé férié (bureaux fermés)
26	ÉVQ – Comité des approvisionnements exceptionnels A-109, Saint-Hyacinthe ÉVQ - Comité des approvisionnements et négociation des prix du poulet A-106, Saint-Hyacinthe
27	PPC – Comité sur les politiques, Ottawa
29	Nouveau-Brunswick – Assemblée générale annuelle, Fredericton

Veuillez noter que l'agenda peut être sujet à changements.